



Réaliser une carte campanaire

Contexte

Le son des cloches porte jusqu'à ce que des parois viennent lui faire obstacle, ou que d'autres sons lui fassent concurrence : des sons "agréables" tels que celui d'une rivière, ou des "bruits" tels que le son produit par des machines mécaniques. La concurrence apportée par des sons peut être continue ou passagère, liée ou non à des équipements fixes.

En situation de bourg ou ville, les obstacles sont essentiellement le fait des constructions. Le relief intervient également, un espace urbain "en vallée" diffusant mieux le son qu'un espace "en bosse".

En situation ouverte du milieu rural, la situation sonore correspond à peu près à celle du paysage visuel. Elle est créée par le relief naturel et les obstacles artificiels tels que l'enfermement forestier d'un village.

Objectif

L'objectif de l'association est de favoriser la création d'évènements campanaires "réussis". Il faut pour cela bien connaître le fonctionnement du paysage sonore pour déterminer les caractéristiques d'un évènement : circuit de randonnée campanaire, déambulation en ville, concert, ...

D'une façon générale, une meilleure prise en compte du paysage sonore contribuera également à une meilleure prise en compte du paysage visuel.

Description d'une opération "Réalisation d'une carte campanaire"

Il s'agit, pour un site campanaire donné, de déterminer sur un fond de carte IGN :

- les zones possibles d'écoute des cloches
- les autres éléments du paysage sonore : fil de l'eau d'une rivière, entreprise bruyante, routes à fort passage

En pratique, une personne seule ne peut pas faire l'analyse. Il faut avoir simultanément en action :

- un sonneur de cloches
- des "auditeurs" opportunément répartis dans l'espace susceptible d'être favorable à l'écoute et accessibles : chemins de randonnée, ...

Chacune de ces opérations collectives nécessite un travail de préparation certain :

- Repérage
- Sollicitation de partenaires susceptibles de mobiliser du monde : association de randonnée, ...
- Copie de cartes pour les randonneurs
- Organisation de la mise en commun des informations
- etc